

Les achats responsables

L'Autorité mobilise la commande publique comme un levier au service de la transition environnementale, de l'inclusion sociale et du développement économique.

Structurer une politique d'achats responsable et exemplaire

Signataire de la Charte « Relations fournisseurs et achats responsables » (RFAR), l'Autorité élabore actuellement son premier Schéma de promotion des achats socialement et écologiquement responsables (SPASER), qui structurera sa stratégie en matière d'achats durables pour les prochaines années et fixera des objectifs de progrès mesurables à l'appui d'indicateurs.



Faire de l'achat un vecteur de la transition écologique

Alignement sur le Plan national pour des achats durables (PNAD), développement du réemploi et de l'économie circulaire, prise en compte de critères environnementaux dans les marchés publics, et mesure de la réduction de l'empreinte carbone liée aux achats.

Une commande publique au service de l'inclusion

Développement systématique des clauses sociales et des marchés réservés aux structures du handicap (ESAT), de l'insertion et de l'économie sociale et solidaire (ESS).

Une relation fournisseur fondée sur le dialogue et la performance

L'Autorité veille à favoriser l'accès des très petites, petites et moyennes entreprises à la commande publique, notamment grâce à des pratiques d'allotissement et de simplification des consultations, et à la désignation d'un référent chargé de leur accompagnement.

43 %

des fournisseurs sont des PME
(moins de 250 salariés)

8,9 jours

délai moyen de règlement des
factures
(moins de 10 jours)

99,9 %

des factures réglées dans le délai réglementaire

(2025)

Pour en savoir plus sur les modalités d'accès à la commande publique de l'Autorité et sur ses engagements en matière de relations fournisseurs responsables, consultez [la page Achats responsables et marchés publics](#).